

LIVRE BLANC EUROPE

NOS 12 PROPOSITIONS
POUR LA PRÉSIDENTIE
FRANÇAISE DE L'UNION
EUROPÉENNE

MOUVEMENT
DÉMOCRATE



FRANÇOIS BAYROU

Haut-Commissaire au Plan,
Président du Mouvement Démocrate,
Co-fondateur et Président du Parti
Démocrate européen



“L’Europe doit faire entendre la voix des démocraties, une voix paisible et déterminée, les deux adjectifs ont leur importance. Elle doit continuer à être moteur dans la limitation du réchauffement climatique et de la protection de la biodiversité. L’Europe est ouverte, car elle a appris à travers son histoire la richesse et la paix qu’apportent les échanges avec le monde; mais elle doit obtenir la réciprocité, et s’assurer du respect des règles. L’Europe doit continuer à s’occuper de l’essentiel, de construire à bâtir des ponts et des tunnels pour nous relier, de nous répartir les charges de manière juste, et de réfléchir, ensemble, à notre sécurité commune.”

JEAN-NOËL BARROT

Secrétaire général du Mouvement
Démocrate et député des Yvelines au
sein de l’Assemblée nationale française



“L’Europe est de retour avec un plan de relance commun, une dette commune, des ressources propres. C’est évidemment fondamental, mais l’histoire ne s’arrête pas là. Le moment est venu d’aller plus loin et de conforter l’indépendance européenne. C’est la raison pour laquelle la Présidence Française de l’Union européenne est un rendez-vous majeur.”

SYLVIE BRUNET

Vice-présidente du groupe Renew
Europe, députée européenne et membre
de la Commission de l’emploi
et des affaires sociales au sein du
Parlement européen



“La seule solution, c’est de renforcer une fois de plus notre coopération européenne et les outils à mettre en place. Je sais que ce n’est pas facile. La solidarité c’est difficile, souvent plus que le chacun pour soi, mais plus que jamais nous devons renforcer nos moyens et parvenir à une politique coordonnée.”

SABINE THILLAYE

Présidente de la Commission
des affaires européennes



“Une vision ambitieuse pour une Europe des solutions ne peut émerger sans confiance mutuelle. Le Respect de nos valeurs fondamentales en est la base indispensable et nécessaire pour une véritable souveraineté européenne.”

INTRODUCTION

L’Union européenne, c’est d’abord un projet commun, fondé sur des valeurs d’humanisme, de paix, de solidarité, qu’il faut transmettre et incarner. La crise sanitaire, économique, sociale, démocratique, contre laquelle nous devons lutter depuis près de deux ans a mis l’Europe face à ses responsabilités. Après un moment d’adaptation, l’Union européenne a démontré que sa force provient aussi de la solidarité entre ses membres. Ce plan de relance historique, témoigne de cette logique commune. Aucun pays n’aurait pu résister seul aussi efficacement à cette crise.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, la France présidera le Conseil de l’Union européenne. Il y a là un moment décisif à saisir. Tous les six mois, la présidence revient à un nouvel État membre, qui peut ainsi porter un certain nombre de priorités stratégiques. C’est aussi un événement symbolique où le sentiment d’appartenance à l’Europe constitue un enjeu essentiel. La France succédera à la Slovaquie, qui avait choisi d’intituler sa présidence “Ensemble, résiliente Europe”, mettant l’accent sur les préoccupations actuelles des sociétés qui se battent contre le virus. Pour la France, le choix par le Président de la République des termes “Puissance, relance, appartenance” indique qu’il s’agit de tenir ensemble une puissance diplomatique, une relance économique durable et un sentiment d’appartenance citoyenne.

Initiée le 9 mai 2021, la Conférence sur l’avenir de l’Europe associe les citoyens à la réflexion sur nos valeurs européennes. Pour que l’Union s’incarne et se fasse entendre sur la scène internationale, il nous faut mettre en œuvre des mesures urgentes et concrètes. La présidence du Conseil est une chance pour instaurer cette dynamique.

Entre les démagogues qui voudraient ériger l’Union européenne en bouc émissaire et ceux qui se bornent à un discours incantatoire sur les valeurs de l’Europe, il faut retrouver la voie du consensus, la plus sûre, celle de la raison. Le climat, la sécurité, la diplomatie, la défense, les migrations, doivent être compris et appréhendés à l’échelle européenne. En France, on a coutume de dire que les citoyens se désintéressent de l’Europe, qu’ils ne se sentent pas représentés, ou même que l’Europe est trop grande pour que l’on y trouve sa place. C’est oublier que la citoyenneté européenne se superpose aux autres appartenances, mais sans les remplacer. L’Europe ne se fera pas sans les citoyens. Aussi importe-t-il qu’une opinion publique européenne se forme et s’exprime.

C’est en s’affirmant comme puissance d’équilibre que l’Europe pourra, corrélativement, développer au mieux son modèle social. Car la démocratie, c’est la combinaison de la liberté et de la justice sociale.

Dans un élan d’engagement citoyen et participatif, un groupe de travail constitué de députés européens du Parti Démocrate européen, de députés, d’élus locaux, de responsables et d’adhérents du Mouvement Démocrate a contribué à la rédaction de ce Livre Blanc pour la présidence française de l’Union européenne, avec des propositions qui reflètent la sensibilité humaniste et l’attachement profond à l’idéal européen de notre famille politique.

LIVRE BLANC EUROPE

NOS 12 PROPOSITIONS
POUR LA PRÉSIDENTIE
FRANÇAISE DE L'UNION
EUROPÉENNE

À *Marielle de Sarnez*

MOUVEMENT
DEMOCRATE

Le Mouvement Démocrate est une force politique à part entière, celle du centre, fondé sur des valeurs humanistes et européennes, portant haut le pluralisme de la vie démocratique du pays.

En 2007, fort de l'engouement de millions de Français, François Bayrou a donné naissance au Mouvement Démocrate. Dès lors, le MoDem a su s'installer durablement dans le paysage politique français et participe aux responsabilités nationales depuis 2017 suite à l'élection à la présidence de la République, d'Emmanuel Macron.

Présent au gouvernement, à l'Assemblée nationale, au Sénat, dans les territoires mais également au Parlement européen, le MoDem porte avec ardeur les enjeux européens tant au niveau national que transnational.

En vue de la Présidence française de l'Union européenne en 2022, le MoDem a participé à l'élaboration de 12 propositions concrètes afin d'écrire l'avenir de l'Europe.

Élus, militants et sympathisants œuvrent ensemble à un dépassement des clivages sur des sujets aussi variés que l'éducation, la santé, l'agriculture, la politique étrangère avec l'objectif commun de donner vie au projet politique européen.



Le Parti Démocrate européen, fondé en 2004 par François Bayrou et Francesco Rutelli, est un parti politique européen centriste qui rassemble des partis et députés européens qui veulent une Union plus proche de ses citoyens.

Mouvement politique transnational, il entend œuvrer à bâtir une démocratie européenne qui s'ancre dans les valeurs partagées de paix, de liberté, de solidarité et d'éducation, tout en ambitionnant d'affirmer fièrement sa culture dans le monde futur. L'Europe a besoin d'une rupture nette, d'une refondation démocratique radicale et profonde. Les peuples d'Europe ont été exclus du dessein et du destin de l'Europe.

Notre parti européen veut et doit être inspirateur d'une nouvelle constellation politique dont le but est de remettre l'Europe en mouvement. Une Europe plus efficace passe par un budget adapté aux besoins et un sens de la coopération à tous les niveaux : local, national et européen.

NOS 12 PROPOSITIONS

- PROPOSITION 1**
PAGE 5 Harmoniser les critères d'octroi de l'asile au niveau européen
- PROPOSITION 2**
PAGE 7 Renforcer l'intégration européenne des systèmes énergétiques
- PROPOSITION 3**
PAGE 9 Promouvoir et garantir le respect de nos valeurs, de nos ambitions et des normes et standards de productions européens et lutter contre la concurrence déloyale
- PROPOSITION 4**
PAGE 11 Réduire les inégalités entre les régions européennes, en ciblant mieux les fonds européens de développement, en particulier sur les infrastructures de la connaissance
- PROPOSITION 5**
PAGE 13 Défendre une réforme ambitieuse de l'OMC pour un multilatéralisme adapté aux défis du siècle
- PROPOSITION 6**
PAGE 15 Créer une agence indépendante chargée de l'évaluation du respect de l'État de droit
- PROPOSITION 7**
PAGE 17 Pour la jeunesse, instaurer un service civique européen et créer un statut européen de l'apprenti en mobilité
- PROPOSITION 8**
PAGE 19 Instaurer un cadre commun d'enseignement de l'Histoire-géographie
- PROPOSITION 9**
PAGE 21 Promouvoir le plurilinguisme, en préservant les langues régionales
- PROPOSITION 10**
PAGE 23 Renforcer l'arsenal européen de lutte contre le terrorisme
- PROPOSITION 11**
PAGE 25 Promouvoir un passeport digital européen
- PROPOSITION 12**
PAGE 27 Mettre en place un cadre pour un revenu minimum adéquat

PROPOSITION 1 HARMONISER LES CRITÈRES D'OCTROI DE L'ASILE AU NIVEAU EUROPÉEN

1

Les migrations constituent un mouvement de fond lié aux échanges culturels et commerciaux, amplifié par les désordres géopolitiques et climatiques. Ces dernières années, l'Europe est devenue terre de refuge pour des peuples fuyant la guerre ou les persécutions au péril de leur vie. Mais les démocraties occidentales sont traversées par un sentiment de rejet de l'immigration, galvanisé par les idéologies populistes de l'extrême-droite. Dans l'enquête électorale de 2019 du CEVIPOF, soit avant la crise sanitaire, la principale préoccupation des Français pour l'Europe était, à 41%, le sujet migratoire. La globalité des problèmes appelle des réponses globales et coordonnées entre les pays d'Europe. Il est en particulier essentiel de préserver le droit d'asile.

Dans son rapport pour avis sur le projet de loi pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif présenté en 2018, Marielle de Sarnez avait tracé la voie. Pour développer un système efficace, nous nous devons de fixer une politique migratoire commune aux institutions européennes et aux États membres.

NOUS PROPOSONS DE :

- Soutenir la démarche du « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » et du « Pacte mondial pour les réfugiés ». Intensifier la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre les États membres, les agences de l'Union européenne et les pays d'origine des migrants est nécessaire.
- Réduire les écarts de taux de reconnaissance de la protection internationale entre États membres concernant les demandeurs d'asile, en rapprochant les pratiques, critères et jurisprudences.
- Revoir les règles en matière d'asile pour que les responsabilités soient partagées. Les pays ne doivent pas subir de pression pour offrir de meilleures conditions d'accueil. D'un pays à l'autre, les conditions d'accueil doivent tendre vers davantage d'homogénéité. Réformer le règlement de Dublin s'impose.
- Favoriser la reconnaissance des qualifications et des diplômes pour améliorer l'insertion professionnelle.



PROPOSITION 2 RENFORCER L'INTÉGRATION EUROPÉENNE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES AU NIVEAU EUROPÉEN

Le réchauffement climatique et ses conséquences directes en Europe nous obligent à agir dans l'urgence pour diminuer radicalement nos émissions de gaz à effet de serre. Le secteur de l'énergie est l'un des principaux leviers pour y parvenir. Nous nous devons d'atteindre nos objectifs fixés par les politiques nationales et européennes, à l'instar du Green Deal. Mais cette transition, si nous voulons qu'elle aboutisse, ne peut pas se faire au détriment des plus fragiles.

Pour permettre la décarbonation de l'économie française, l'électricité issue d'une production renouvelable et neutre en carbone va devoir prendre le relais des énergies fossiles. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons renoncer au parc de production nucléaire. Les deux sources d'électricité d'origine décarbonée sont toutes deux indispensables pour consolider un mix électrique efficient et pérenne.

NOUS PROPOSONS DE :

- Renforcer l'intégration des systèmes énergétiques européens.
- Lutter concrètement contre le gaspillage d'énergie, en optimisant les moyens de productions, en améliorant l'isolation des bâtiments, en récupérant la chaleur fatale, en renforçant l'intégration des données météorologiques dans la gestion de nos réseaux de productions.
- Développer la mise en réseau européenne des infrastructures via l'interconnexion et le foisonnement pour que les surplus d'énergie renouvelable puissent être acheminés vers un pays éloigné, qui n'aura ainsi pas recours à un moyen de production carboné.
- Favoriser les petites entités de production en circuit court / smart grids, via le solaire, l'éolien, l'hydrogène, l'hydraulique et l'hydrolien en bonne intelligence avec les populations bénéficiaires.
- Assurer notre souveraineté et pérennité énergétique avec une production européenne, 100% localisée, bas carbone et renouvelable.

PROPOSITION 3 PROMOUVOIR ET GARANTIR LE RESPECT DE NOS VALEURS,

DE NOS AMBITIONS ET DES NORMES ET STANDARDS
DE PRODUCTIONS EUROPÉENS ET LUTTER
CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

3

L'Union européenne se caractérise dans le monde comme une puissance normative. De la défense des valeurs universelles à la concrétisation de la lutte contre le changement climatique, l'Europe doit affirmer son leadership, promouvoir ses valeurs et défendre ses intérêts. La crise sanitaire a renforcé notre conviction : l'Europe doit reprendre son destin en main. Nous devons disposer de tous les leviers qui nous permettent de faire respecter des règles européennes définies afin notamment de lutter contre toute forme de concurrence déloyale : sociale, fiscale, et environnementale.

Promouvoir nos standards suppose également que nous ne pouvons pas accepter que les produits qui entrent sur le marché unique européen ne respectent pas nos normes. Il serait absurde et injuste de demander aux entreprises européennes de respecter des normes de haut niveau et de permettre à des entreprises hors d'Europe d'exporter dans l'Union européenne avec des normes inférieures.

C'est en travaillant à de telles évolutions que nous contribuerons aussi à restaurer la confiance de nos entreprises et de nos citoyens dans notre politique commerciale.

NOUS PROPOSONS DE :

- Faire de notre politique commerciale un véritable levier de la transition écologique et du développement durable.
- Intégrer le respect des normes européennes, et en particulier du droit du travail, de la protection de l'environnement et des droits de l'Homme aux conditions d'accès à notre marché commun pour les marchandises étrangères afin de se protéger d'une concurrence déloyale.
- Faire des accords commerciaux des outils de la transition écologique. Les Accords de Paris sont une condition sine qua non pour s'assurer que les nouveaux accords ne trahissent pas les engagements pour le climat.
- Donner au Chief Trade Enforcement Officer les leviers nécessaires et les moyens législatifs et humains suffisants pour atteindre nos objectifs et contrôler le respect de nos engagements réciproques.
- Mettre en place un instrument pour lutter contre la déforestation importée, un nouveau mécanisme pour interdire l'importation de biens produits par le travail forcé ou le travail des enfants et une législation pour une diligence raisonnable horizontale obligatoire au niveau de l'Union européenne tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises européennes et étrangères opérant au sein du marché unique.
- Inciter les Européens à acheter préférentiellement européen, avec une véritable politique de suivi des produits, qui augmente leur durée de vie et fidélise le consommateur.

4

PROPOSITION 4

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES RÉGIONS EUROPÉENNES,

EN CIBLANT MIEUX LES FONDS EUROPÉENS DE DÉVELOPPEMENT, EN PARTICULIER SUR LES INFRASTRUCTURES DE LA CONNAISSANCE

L'Union européenne est fondée sur une promesse de prospérité. Pour maintenir un niveau élevé de bien-être social, il faut que l'Union adopte une stratégie globale dont la pierre angulaire ne peut être que l'innovation. La crise et la faculté de relance commune offrent une occasion historique de renouer avec l'élan fondateur.

La transformation de l'économie européenne pour répondre au changement climatique risque cependant de conduire à d'importantes restructurations des modèles économiques dans certains territoires fortement dépendants des énergies émettrices en carbone, territoires qui souvent sont déjà moins avancés économiquement que la moyenne de l'Union, alors que la prospérité inscrite au cœur du projet européen ne peut être que commune.

En conséquence, la stratégie européenne pour une nouvelle prospérité partagée doit viser la réduction des inégalités – par un meilleur ciblage des fonds européens et un investissement commun dans les infrastructures de la connaissance. Plusieurs programmes, visant à soutenir cette recherche d'une prospérité durable et partagée, doivent être ciblés sur les régions qui en ont le plus besoin.

NOUS PROPOSONS DE :

Mieux cibler sur les régions qui en ont le plus besoin les programmes suivants

Le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), qui soutient l'investissement dans la recherche, le développement technologique et l'innovation. Il vise notamment à améliorer la compétitivité des PME, favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication, à soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Le Fonds Social Européen (FSE), qui a pour but de promouvoir la cohésion économique et sociale dans les États membres, notamment en appuyant sur le développement de l'emploi dans les États membres.

Le plan thématique Horizon Europe, qui vise à réduire les inégalités. Avec un budget de 95,5 milliards d'euros, ce programme cadre pour la recherche et l'innovation 2021-2027 sera lancé en février 2022. Il est constitué de 3 piliers, le premier, « Excellence scientifique » consacré à la recherche fondamentale ; le second, « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne », dédié à de grands projets collaboratifs ; le troisième, « Europe innovante », tourné vers le développement de l'innovation et des applications.

Le Fonds pour une transition juste, créé en 2021, qui vise à soutenir les territoires confrontés à de graves difficultés socio-économiques résultant de la transition vers la neutralité climatique.



5

PROPOSITION 5

DÉFENDRE UNE RÉFORME AMBITIEUSE DE L'OMC

POUR UN MULTILATÉRALISME
ADAPTÉ AUX DÉFIS DU SIÈCLE

Le cadre multilatéral construit après la Seconde guerre mondiale est remis en cause depuis une vingtaine d'années tant par les puissances émergentes que par certains de ses anciens promoteurs. La nouvelle donne mondiale, marquée par l'affirmation de la puissance économique chinoise contre l'ancienne hégémonie américaine, s'accompagne ainsi d'une réapparition des tensions sur la scène internationale, en particulier en matière commerciale. L'Union européenne se démarque par son engagement dans la défense du multilatéralisme. Sans ce multilatéralisme, les relations entre États – notamment s'agissant des relations commerciales – risquent d'être un jeu à somme nulle, alors que nombreux défis mondiaux – que ce soit en matière environnementale ou sociale – nous attendent.

La récente nomination d'une nouvelle Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour la première fois une femme africaine, mais aussi le retour des États-Unis à la table de l'OMC sont des opportunités historiques pour relancer le multilatéralisme en matière commerciale.

NOUS PROPOSONS DE :

Relever les trois défis suivants

Le premier est l'intégration de la Chine dans des règles d'une concurrence équitable – premier chemin pour répondre aux enjeux sociaux posés par le commerce international inéquitable. De même, le futur cadre de l'OMC, ou à défaut les accords commerciaux bilatéraux, doivent intégrer plus encore les droits des travailleurs ou encore l'égalité femmes-hommes.

Le deuxième défi est la préservation de l'environnement. Il consiste à s'assurer que le commerce contribue à la mise en œuvre et à la concrétisation, d'ici 2030, des objectifs de développement durable des Nations unies.

Le troisième défi, plus pressant, consiste à débloquent le fonctionnement de l'organe d'appel du règlement des différends. Nous aurons besoin d'un engagement fort des États-Unis et de la Chine afin de restaurer le rôle d'arbitre de l'OMC.

PROPOSITION 6

CRÉER UNE AGENCE INDÉPENDANTE CHARGÉE DE L'ÉVALUATION DU RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT

6

Une union politique exige un ensemble de valeurs et de références communes pour assurer sa cohérence, guider ses actions et construire une légitimité. Le respect de l'État de droit est une de ces valeurs fondamentales en Europe, mais aussi une condition sine qua non d'une confiance mutuelle entre les États. Les dérives actuelles et le jeu de certaines forces nationalistes pour s'y soustraire, contreviennent aux principes européens essentiels. Certains régimes pervertissent les principes démocratiques des élections pour porter atteinte aux droits fondamentaux que sont la liberté de la presse ou une justice indépendante et impartiale. Ces dérives autoritaires, entre démocratie et État de droit doivent cesser et pouvoir être sanctionnées. Dans un État de l'Union européenne, il y a des droits fondamentaux qui sont supérieurs à la volonté des gouvernants élus. Déjà en 2018, le rapport du Parlement européen consacré aux atteintes à l'État de droit en Hongrie répertoriait une douzaine de domaines où il existe « un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles l'Union européenne est fondée ». Au-delà de la protection de ces valeurs, il faut nous prémunir contre les répercussions que ces dérives peuvent entraîner.

Il faut saluer l'avancée majeure que représente le conditionnement du versement des aides financières européennes au respect de l'État de droit, issu de l'accord du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen et le Conseil. L'Europe ne peut subventionner des régimes qui font fi de ses acquis. Pourtant ce règlement qui donne corps à la primauté des valeurs européennes sur son fonctionnement financier se trouve bloqué par la Pologne et la Hongrie qui en réfèrent à la Cour de justice de l'Union européenne pour déclarer le règlement contraire au droit européen.

NOUS PROPOSONS DE :

Créer une agence indépendante chargée de l'évaluation du respect de l'État de droit. L'utilisation détournée des voies juridiques et la lenteur des débats actuels révèlent en effet la nécessité d'impliquer des acteurs institutionnels indépendants pour éviter toute paralysie des processus. Par ailleurs, il est courant que les pays mis en cause sur ces questions accusent les institutions bruxelloises de partialité dans leur analyse, un argument neutralisé par la création d'une autorité indépendante.

PROPOSITION 7

POUR LA JEUNESSE

**INSTAURER UN SERVICE CIVIQUE EUROPÉEN
ET CRÉER UN STATUT EUROPÉEN
DE L'APPRENTI EN MOBILITÉ**

Alors que l'apprentissage reste une voie privilégiée pour l'emploi des jeunes, alors que nous avons besoin de former à de nouvelles compétences numériques et environnementales, il est indispensable que nous parvenions à renforcer la mobilité européenne des apprentis. C'est en effet clé pour augmenter l'attractivité de ces formations, mais aussi pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences sociales et professionnelles qu'ils n'auraient pas obtenues en restant dans leur pays d'origine. Robotique, numérique, efficacité énergétique... chaque pays a ses formations d'excellence, et nous avons tout à gagner à les mutualiser. Permettre aux apprentis de se former dans plusieurs pays est un véritable atout pour leur employabilité, et cela répond aux enjeux économiques de notre début de siècle. Pourtant, si les apprentis peuvent désormais bel et bien partir en mobilité Erasmus + pour plusieurs mois, cette opportunité n'est encore que trop peu saisie, et la moyenne de la durée de mobilité reste autour de 4 semaines. En cause, des obstacles administratifs, juridiques, linguistiques... La Commission a posé quelques jalons dans sa recommandation au Conseil du 1er juillet 2020 et les États membres ont réaffirmé leur soutien à l'apprentissage de manière plus générale lors de la déclaration de Porto de mai 2021. Il faut désormais aller plus loin et transformer les intentions en faits.

Le sentiment d'appartenance à une communauté solidaire doit pouvoir trouver une résonance concrète au sein de la jeunesse européenne. Au-delà des dispositifs en place qui ont participé à la création de la génération « Erasmus », les jeunes doivent pouvoir vivre et s'engager pleinement dans leur rôle de citoyen européen tout en découvrant ses multiples composantes. Le Collectif pour un service Civique Européen qui propose d'articuler successivement et pendant six mois, volontariats nationaux et européen, du Corps Européen de Solidarité (CES), vise à favoriser la mobilité citoyenne européenne. Aux côtés d'Unis Cités, association pionnière du Service Civique en France, un premier dispositif a été testé à partir de Septembre 2020, avec 24 jeunes, à Metz, en France, 12 Français, ensuite partis en Italie au terme de cette première phase vécue aux côtés de 6 Allemands, 5 Italiens, 1 Belge.

NOUS PROPOSONS DE :

Donner aux apprentis un véritable statut pendant leur mobilité afin de les prémunir contre les différences existantes entre les pays (salaire, statut d'étudiant ou de salarié, protection sociale...), mais surtout de leur assurer la reconnaissance de leurs compétences acquises dans leur mobilité, et ainsi ne pas les pénaliser dans leur cursus de formation.

Favoriser la coordination la coordination entre services civiques nationaux afin de faciliter les échanges et d'inciter les pays qui n'en disposent pas, à se doter d'un dispositif national dont un projet pilote porté par l'Union européenne qui pourrait en supporter le coût financier.

PROPOSITION 8

INSTAURER UN CADRE COMMUN D'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

8

L'éducation constitue un instrument essentiel pour lutter contre les inégalités de destin. Le programme Erasmus a d'ailleurs fonctionné, bien souvent, comme une seconde chance dans la vie de jeunes Européens. Apprendre une langue, découvrir une autre culture permet de recentrer son regard et de mesurer ce que les pays ont en commun. L'Histoire, ainsi que la Géographie, sont des matières cardinales pour éveiller les consciences citoyennes. En comprenant d'où l'on vient, on mesure mieux où l'on va et pourquoi nos histoires européennes sont loin d'être étrangères les unes aux autres, mais résonnent ensemble. Pour consolider les liens entre les pays européens, la transmission d'une histoire et une culture communes, joue un rôle phare. Dans les cursus d'Histoire, l'angle national est trop souvent privilégié, au lieu d'ouvrir sur une histoire partagée, celle de la civilisation européenne. L'Histoire et la Géographie impliquent de transmettre un ensemble de connaissances précises. Trop souvent, les citoyens ne savent pas situer les pays, villes ou fleuves sur une carte. Ces matières font également appel directement à l'imagination et aux émotions. Apprendre la genèse de l'Europe dès le jeune âge ancrerait plus sûrement l'attachement européen dans les cœurs.

Récemment, en Serbie, la guerre dans les Balkans était présentée de manière biaisée dans les manuels scolaires. Un Observatoire de l'enseignement de l'Histoire en Europe est porté par Alain Lamassoure au Conseil de l'Europe. Ses travaux ont commencé en février 2021. Il convient aujourd'hui d'aller plus loin.

NOUS PROPOSONS DE :

Aborder l'histoire commune et la géographie européennes dès l'école primaire pour contribuer à "l'éveil à l'Europe". Dès le collège et le lycée, les correspondances entre les littératures des différents pays européens doivent également être étudiées.

9

PROPOSITION 9

PROMOUVOIR LE PLURILINGUISME, EN PRÉSERVANT LES LANGUES RÉGIONALES

L'Union européenne compte 24 langues officielles et environ 60 langues régionales et minoritaires dites indigènes. On estime qu'entre 40 à 50 millions de citoyens européens sur environ 477 millions d'habitants parlent l'une des langues non officielles de l'Union européenne. Si l'anglais demeure un dénominateur commun pratique, le grand nombre de langues parlées en Europe représente une richesse.

La question des langues régionales constitue véritablement un enjeu européen. L'Union, c'est la diversité, la connaissance de la langue de l'autre, mais aussi la préservation des langues menacées de disparition. La construction d'une identité européenne se fondera sur la diversité des cultures et des traditions nationales, régionales, locales. Le particulier et l'universel doivent être pensés ensemble.

NOUS PROPOSONS DE :

- ✓ Ratifier en France la Charte des langues régionales et minoritaires, et inciter les pays qui ne l'ont pas encore signée ou ratifiée à le faire.
- ✓ Consolider le budget d'Erasmus pour faciliter l'acquisition de deux langues étrangères, conformément à la recommandation adoptée par le Conseil de l'Union européenne en 2019 relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.



10

PROPOSITION 10

RENFORCER L'ARSENAL EUROPÉEN DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Conscients par le passé du caractère transfrontalier de la criminalité, la menace endogène terroriste a eu un effet démultiplicateur sur le besoin de coopération en matière sécuritaire entre les États membres. Les attentats perpétrés encore très récemment en 2021 en France, en Allemagne, en Autriche, nous démontrent la nécessité de porter autant que faire se peut cette lutte à l'échelle européenne. L'Union européenne doit se doter d'une politique de sécurité intérieure et extérieure efficace qui renforce les coopérations entre les États-membres déjà établies.

Sans pouvoir parler d'un FBI européen à ce stade, la coopération judiciaire en Europe s'est développée notamment à la suite des attentats de Paris en 2015. Europol et Eurojust sont devenus de réels supports opérationnels pour nos services de sécurité nationaux. Aujourd'hui, l'agence Europol entre dans une nouvelle phase de développement, également dans le contexte de l'entrée en fonction du Parquet européen. La Commission a présenté une proposition visant à modifier le mandat de l'agence, le 9 décembre 2020. Les négociations sont amenées à se poursuivre sous la Présidence française de l'Union européenne.

NOUS PROPOSONS DE :

Faire d'Europol une véritable autorité policière européenne avec l'extension de son mandat, dans le respect des pouvoirs régaliens qui incombent à chacun des États dès lors qu'il s'agit de sa sécurité nationale, et lui donner les moyens humains et financiers de couvrir son champ d'action actuel, notamment en matière de lutte contre la cybercriminalité.

Envisager l'élargissement des compétences du Parquet pour les dossiers liés aux actes terroristes et à leur financement après lui avoir laissé le soin de devenir pleinement opérationnel sur ses prérogatives actuelles.

PROPOSITION 11

PROMOUVOIR UN PASSEPORT DIGITAL EUROPÉEN

11

Le numérique fait aujourd'hui partie intégrante de notre vie quotidienne. Internet sert à faciliter les échanges, réduire les distances et fluidifier la communication : ces objectifs recoupent très exactement ceux de l'Union européenne. Tous les domaines de notre vie sont concernés par la transformation numérique. Dans les crises qui nous frappent actuellement, le numérique a joué un rôle majeur pour nous relier, alors que nous étions confinés loin les uns des autres. Le télétravail, jusqu'alors très exceptionnel, se diffuse dans une partie de la société et nous habitue à de nouvelles manières d'organiser les temps de vie. De juillet à septembre 2020, la Commission a mené une grande consultation publique auprès des citoyens, pour mesurer leur usage du numérique pendant la crise et les confinements. Des inégalités fortes en ressortent. Si l'on veut que les nouvelles technologies soient vectrices de progrès, il est nécessaire d'en prévoir les évolutions, d'évaluer autant les risques potentiels que les immenses perspectives, qui doivent être accessibles à tous.

La nécessité d'investir sur les compétences est criante. 40% de nos citoyens ne sont pas en capacité de manipuler les outils numériques. L'idée d'un passeport numérique européen, de type C2i, existe déjà mais n'est pas assez connue ou utilisée.

NOUS PROPOSONS DE :

Créer un passeport digital permettant d'attester de compétences et de l'agilité digitales indispensables dans le monde actuel pour, par exemple, se servir d'outils informatiques, naviguer sur les réseaux sociaux ou résister aux fake news, sur le fondement d'un référentiel commun et de modalités d'évaluation simples et unifiées, accessibles dans la langue du pays et en anglais.

12

PROPOSITION 12

METTRE EN PLACE UN CADRE POUR UN REVENU MINIMUM ADÉQUAT

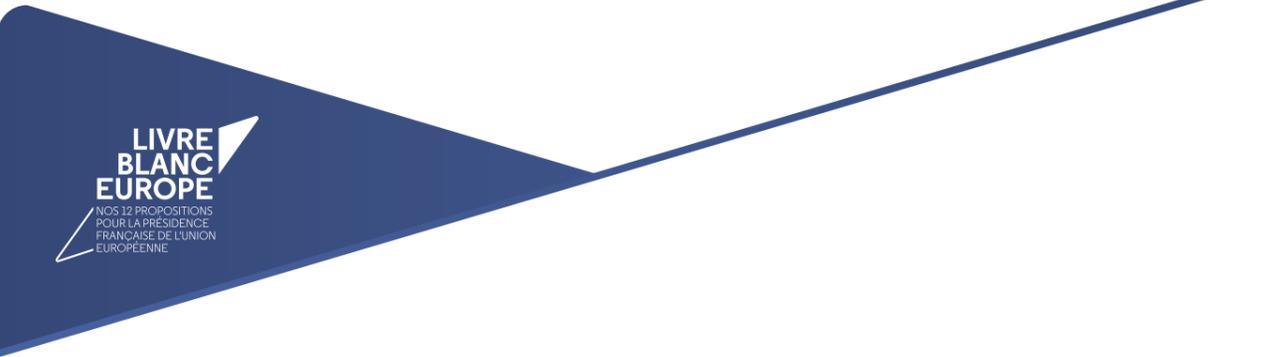
DANS CHAQUE ÉTAT MEMBRE AU MOINS ÉQUIVALENT
AU SEUIL DE PAUVRETÉ SOIT 60% DU REVENU MÉDIAN ET AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES

Au sortir d'une crise sans précédent pour les nations européennes et dans la lignée du sommet social de Porto, il ne fait guère plus de doute que l'Union européenne ne peut plus se penser uniquement en tant que marché unique mais se doit de renforcer sa dimension sociale. Il existe encore de trop fortes disparités entre les États. La réduction des disparités sociales entre les marchés du travail des différents États membres est donc impérative. Impérative pour gagner en efficacité économique mais probablement encore plus car il en va de l'essence même du projet européen.

En octobre 2020, la Commission européenne a proposé une directive (COM/2020/682 final) sur la question du salaire minimum européen. Cette directive n'envisage pas un salaire minimum fixe, ni un seuil uniforme au niveau de l'Union européenne mais plutôt un cadre visant à atteindre un salaire minimum adéquat dans chaque pays. Les pays devront se baser sur un ensemble d'indicateurs pour assurer un salaire minimum décent aux travailleurs. Actuellement, 21 États membres ont un salaire minimum défini par la loi, tandis que dans les six autres (Autriche, Chypre, Danemark, Finlande, Italie et Suède) celui-ci n'existe que par le biais de négociations collectives. Ce sont d'ailleurs principalement ces six pays qui s'opposent aux négociations en cours. La proposition de la Commission est un premier pas important, mais n'en demeure pas moins insuffisante. En effet, elle ne fait qu'inviter les États à atteindre un salaire adéquat sans en définir précisément le contenu, et surtout sans caractère contraignant. De même, le statut des travailleurs des plateformes numériques, qui travaillent par l'intermédiaire d'algorithmes (Uber, Deliveroo, Bolt...) sont insuffisamment protégés, ce qui a déjà donné lieu à des contentieux.

NOUS PROPOSONS DE :

- Aboutir à un compromis large et ambitieux sur le revenu minimum en Europe, au moins supérieur au seuil de pauvreté.
- Garantir un statut aux 24 millions d'Européens travailleurs des plateformes soit indépendant, soit salarié.



**LIVRE
BLANC
EUROPE**

NOS 12 PROPOSITIONS
POUR LA PRÉSIDENTIE
FRANÇAISE DE L'UNION
EUROPÉENNE

REMERCIEMENTS :

Omid ALAVI
Malvina AMMOUN
Jean-Noël BARROT
Jules BAYLE
Jean-Marie BEAUPUY
Jean-Louis BOURLANGES
Viviane BOUSSIER
Sylvie BRUNET
Mathieu CAMESCASSE
Catherine CHABAUD
Vincent CHAUVET
Charles COUDORE
Pierre de FELIGONDE
Mélody DE WITTE
Quentin DELARUE
Denis DELMAS
Marguerite DEPRez-AUDEBERT
Laurence FARRENG

Jacques FAYETTE
Pauline FERRAZ
Maud GATEL
Anne-Cécile GAULT
Jérémy GAUTIER
Jean-Pierre GIROD
Christophe GRUDLER
David GUILLERM
Piere-André HERVE
Kenny KREMER
Olivia LEBOYER
Ingrid LEDDET
Héloïse LEON
Alexandra LEULIETTE
François MAGNIN
Cyril MARSAUD
Tarik MEZIANE
Philippe MICHEL-KLEISBAUER

MoDem 78
MoDem Île-de-France
Jimmy PAHUN
Chang Hua PENG
Frédéric PETIT
Jean-Marie PEYRON
Aurélien POMMIER
Laurent PRADIER
Michel REY
Ugo ROSTAING
Jean-Williams SEMERARO
Yoann TAIEB
Hugo TALON
Marie-Eve TAYOT
Sabine THILLAYE
Marie-Pierre VEDRENNE
Sylvain WASERMAN

LIVRE BLANC EUROPE

NOS 12 PROPOSITIONS
POUR LA PRÉSIDENTE
FRANÇAISE DE L'UNION
EUROPÉENNE

MOUVEMENT
DEMOCRATE



Réalisé avec le soutien financier du Parlement européen.

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du Parlement européen.